

### témoignage de technicienne

**J**e m'appelle Ingrid Lanau. J'ai 43 ans. 3 enfants de 9, 13 et 15 ans. Je suis actuellement chargée d'opération voirie - aménagement urbain à Bordeaux métropole. J'évolue dans un service de proximité, pour des projets d'aménagement urbain et de voirie, qui compte 20 agents dont 7 techniciens.

Je suis arrivée à Bordeaux Métropole à la fin de mon cursus universitaire, lors d'un stage de validation de maîtrise géotechnique. Après l'obtention du concours de contrôleur, j'enchaîne plusieurs expériences en maintenance du domaine public, à la maîtrise d'œuvre, à la négociation foncière puis à la maîtrise d'ouvrage. En 2006, je passe le concours de technicien et rencontre les membres de l'ATTF en 2009 après avoir cherché, seule, à contacter et rejoindre un réseau de professionnels.

Le lundi 16 mars, il nous a été signifié que nous faisons notre dernière journée en présentiel, que nous serions assignés à domicile pour 45 jours. Équipée seulement d'un téléphone portable professionnel mais sans matériel adapté au télétravail, j'ai subi une période d'inactivité de 2 semaines avant que mon employeur réquisitionne suffisamment d'ordinateurs (entre autres dans les écoles) pour me permettre de reprendre mon travail. Le partage de l'espace de travail entre tous les membres de la famille n'est pas chose aisée ! Nous ne sommes pas, de plus, tous égaux face à l'accès au serveur et le transfert de dossiers sur ordinateurs n'est pas simple. Les consignes sont rares et la gestion loin les uns des autres ne facilite pas les tâches. L'entre deux tours des municipales apporte également son lot de contraintes, les délibérations du conseil communautaire sont moins nombreuses, les budgets de Bordeaux Métropole sont susceptibles d'être redistribués en fonction des nouvelles priorités, le calendrier prévu d'interventions tant sur les voies vertes, les aménagements cyclables ou cheminements doux pour piétons, que les solutions alternatives au «tout tuyau» pour la récupération des eaux pluviales sont plus ou moins en stand by.

Notre cheffe de service répertorie depuis le 28 avril les aménagements possibles d'horaires décalés, de présences limitées dans des bureaux parfois exigus dans lesquels nous travaillons habituellement à deux ou trois. Nous avons reçu des fiches de modalités d'utilisation du matériel à compter du 11 mai (nettoyage des poignées de portes, boutons d'ascenseurs, imprimantes, photocopieurs...) et des notes spécifiques pour l'usage des véhicules de service mis en commun au sein du pool.

Cette période de confinement montre les limites du télétravail dans notre secteur, j'en retiendrai une grande frustration de ne pas pouvoir exercer mes missions dans des conditions optimales.

*vous aussi,  
partagez vos expériences*